

Décision

Générale

colonial

Décision n° 84 accordant un secours de 6.000 Fr. à M. Moussa Osman

n° 84

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 janvier 1952

Numéro JO
n° 3 du 01/03/1952

Date du numéro
1 mars 1952

TEXTE INTÉGRAL

Un secours de 6.000 francs est accordé, pour l'année 1952, à Moussa Osman, ancien infirmier, fils d'Osman Habj Obsie et de Magano Abokor. Cette somme sera payée globalement et imputée au Budget de la Côte Française des Somalis, exercice 1952,

chapitre XIII, article 1er, rubrique 2.